

SERVICE DU RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL

Commune déléguée d'ETREZ - Bresse Vallons TEL. 0474254208 / Mail : cantineetrez@gmail.com

ATTENTION : TRÈS IMPORTANT

Les repas ne seront déduits que si les parents préviennent la veille ou le jour même avant **8 H.**
Sans cette condition, l'enfant sera considéré comme présent et le repas sera facturé.
Pour les inscriptions occasionnelles, elles ne seront prises qu'en cas de force majeure avant **8 H.**

Françoise CHARVET au 04.74.30.89.47 (n° de la garderie) Appeler le matin entre 7 H et 8 H)

Infos pratiques :

Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans.

Prix du repas 3.91_€ (prix révisé chaque 1^{er} janvier). Les factures sont envoyées par l'intermédiaire de la Trésorerie de Montrevel à chaque fin de mois. Une réduction de 10 % est accordée à partir du 3^{ème} enfant.

En cas d'absence d'un enseignant, sortie scolaire ou grève, si l'enfant n'a pas été accueilli à la cantine, le repas n'est pas facturé.

Modalités d'inscription :

Pour les enfants inscrits régulièrement soit tous les jours, soit des jours précis chaque semaine, l'inscription se fera en juillet et août sur le site internet .

Pour les enfants inscrits occasionnellement, l'inscription se fera à chaque période sur le site internet .

Afin que le service fonctionne au mieux, veuillez:

- **Respecter les dates de retour des tableaux d'inscription**
- **Pour les enfants qui mangent irrégulièrement : noter chez vous le jour où vos enfants doivent manger et leur préciser le matin même (ce qui évitera qu'ils se présentent à la cantine sans être inscrits).**
- **Pour les inscrits de dernière minute, le signaler à la maîtresse**
- Aucun médicament ne sera donné sauf en cas de PAI (plan accueil individualisé) : fournir la photocopie
- Si votre enfant présente une allergie, faire faire une ordonnance par votre médecin qui spécifiera les aliments à ne pas donner
- **IMPERATIF : les inscriptions ne seront acceptées en septembre seulement si les règlements des factures précédentes sont à jour.**